

La constitution

● (2010)

Dans tous les cas, même si ce n'était pas son premier discours, je n'aurais pas discuté la question en imputant quelque chose à un député en particulier. J'aurais pu parler du chef de l'opposition. Je ne l'ai pas fait. Je dis seulement que, lorsqu'il s'agit de sujets aussi sensibles, les députés expriment peut-être des idées entendues, mais c'est à eux qu'il reviendra de décider, dans leurs régions, s'ils vont se battre pour le Canada ou non, parce que si je lutte contre le séparatisme dans ma province, je ne viens pas ici faire du chantage et dire: «Vous feriez mieux de m'accorder des droits linguistiques, ou ma région risque de devenir séparatiste». Je ne le dis pas. Je lutte...

[Français]

Je me bats contre ces gens-là en disant qu'ils sont trop étroits d'esprit. Je dis à ces gens-là que nous sommes des Canadiens et nous allons demeurer Canadiens. C'est ce que nous disons. Monsieur le président, j'ai beaucoup de respect pour les sentiments des gens qui sont exprimés de toutes les régions du pays. Sur la question constitutionnelle, et non seulement sur la résolution, des choses importantes vont nous arriver dans les prochains mois, dans les prochaines années. Il va falloir qu'on se décide comme Parlement canadien si vraiment on va avoir un gouvernement fédéral à l'avenir qui aura du pouvoir ou qui n'en aura pas. Lorsque les gens de l'Ouest parlent de la Constitution, je pense qu'ils touchent à une question qui n'a pas seulement trait à la résolution à l'étude, mais à ces questions constitutionnelles-là, les questions de pouvoir qui sont beaucoup plus profondes.

Mais, monsieur le président, même là-dessus, sur les questions énergétiques, j'ai essayé de comprendre pendant longtemps quelles étaient les aspirations de l'Ouest. On en arrive à dire, par exemple, sur la question de l'énergie, que ce n'est pas vraiment seulement une question de s'entendre sur le niveau du prix, mais sur quel gouvernement qui va avoir le pouvoir. Certaines personnes, certains représentants politiques de l'Ouest canadien, surtout au niveau provincial, disent: Eh bien, on ne peut pas se fier sur le fait que le gouvernement fédéral va pouvoir avoir une bonne politique de développement énergétique à l'avenir. Monsieur le président, on ne peut pas accepter comme base politique de ce pays, comme base constitutionnelle, de discuter d'allocation de pouvoirs entre les gouvernements, de discuter de l'avenir du pays sur cette base-là. On ne peut pas commencer à dire que, parce que le gouvernement fédéral a plus de députés d'une région du pays que d'une autre, on ne va pas pouvoir se fier au gouvernement fédéral pour faire des choses dans l'intérêt de tous les Canadiens. Là-dessus aussi il va falloir à un certain moment que les gens se décident. Je ne peux pas débattre ces questions de pouvoirs dans le domaine de l'énergie, dans le domaine de la Constitution, si des gens me disent: Écoutez, vous faites des choses qui vont peut-être provoquer du séparatisme dans l'Ouest du pays. Si cela provoque des sentiments séparatistes, le pays pourra seulement être sauvé si ce sont des gens de l'Ouest canadien qui vont combattre ces sentiments-là, comme mon parti a combattu le séparatisme au Québec, et comme moi je combats le séparatisme dans ma province. Je n'ai pas demandé à des gens de l'Ouest, je n'ai pas demandé à des gens de l'Ontario ou à des gens du Québec de venir combattre les éléments séparatistes dans ma province. On fait cela nous-mêmes.

Monsieur le président, j'aurais aimé que le parti progressiste conservateur ait décidé de faire de ce débat un débat qui n'aurait pas soulevé ces divisions-là. Il avait l'occasion de le faire. Il aurait pu faire de ce débat un débat positif, ne pas attendre trois semaines sur une simple résolution pour envoyer quelque chose au comité et faire des recommandations positives comme, par exemple, sur la question d'un référendum au cas où il n'y aurait pas entente entre le niveau provincial et le niveau fédéral, pour consulter alors la population directement dans ce domaine-là. Qu'est-ce qu'ils feraient lorsque la situation serait si rigide que le gouvernement fédéral et le gouvernement de toutes les provinces ne pourraient pas s'entendre sur l'amendement à la Constitution? On propose un moyen, je dois dire que je n'aime pas nécessairement tous ces moyens-là moi-même, je ne dis pas que toutes ces procédures-là sont celles que j'aimerais nécessairement, mais je ne suis pas tout seul dans ce Parlement-ci, les députés du parti progressiste conservateur ne sont pas tous seuls non plus. A un certain moment, si on veut régler les problèmes de ce pays en essayant d'avoir une réforme constitutionnelle, il va falloir se décider de rapatrier notre constitution. Une fois qu'on la rapatrie, il faut s'entendre sur un processus de changement de la Constitution. Mais pourquoi le parti progressiste conservateur, chaque fois...

[Traduction]

M. Blenkarn: Pourquoi, alors, avez-vous voté contre?

M. Breau: Si le député m'avait écouté, il aurait compris.

[Français]

Chaque fois que le parti libéral ou le premier ministre actuel propose un moyen de changer la Constitution, tout d'un coup le pays est divisé. Pourtant j'ai entendu plusieurs de leurs députés parler de diverses conceptions du Canada! Mais pourquoi? Le député de Mount Royal (M. Trudeau), premier ministre de ce pays, a quand même obtenu un certain appui de ses électeurs pendant longtemps. Il a bien expliqué cela aux Canadiens et aux Québécois à maintes reprises, parce qu'il représente ces idées-là. Je peux comprendre que la mentalité de tous les gens qui connaissent le droit au Canada ou qui discutent de politiques constitutionnelle n'est pas la même. On a différents passés, on a eu différentes sortes d'éducatrices, on n'est pas identique au Canada. Ce sont eux qui prêchent la diversité. Mais est-ce que ces messieurs du parti progressiste conservateur réalisent que chaque fois qu'ils s'opposent à ce que le premier ministre propose dans des changements constitutionnels, ils disent tout de suite: Ah, toi tu vas défaire le Canada! Est-ce qu'ils n'apprécient pas le fait que ce qui arrive à ce moment-là, c'est qu'ils s'opposent peut-être à une mentalité ou à une manière de vouloir changer des choses au Canada? On voit des gens, par exemple, qui critiquent le fait que le premier ministre actuel veut trop codifier de choses dans la Constitution.

Mais, monsieur le président, il n'y a pas de monolithe sur ces questions-là au Canada, dans les discussions de droit constitutionnel. C'est vrai que des publicistes ou d'autres proposent de changer des choses dans ce domaine-là. Ne peuvent-ils pas constater, lorsqu'ils font obstacle systématiquement à ces mentalités-là ou à ces manières de changer les choses, par exemple, l'enchaînement des droits linguistiques, que ce sont des choses que plusieurs Canadiens veulent? Lorsqu'on parle d'enchaîner dans une constitution des droits linguistiques, des droits rela-